

20 fév 2024 -10:18

Bons d'État - Émission du 4 mars 2024 - Coupons

Communiqué de presse de l'Agence Fédérale de la Dette :

Les coupons des bons d'État qui seront émis le 4 mars 2024 prochain sont fixés comme suit:

- Bon d'État à 1 an (4 mars 2024-2025, ISIN BE3871294240) : 3.00 %
- Bon d'État à 3 ans (4 mars 2024-2027, ISIN BE3871295254) : 2.50 %

Pour ces bons d'État, le prix d'émission est fixé à 100.00 %.

Via les établissements placeurs et sauf clôture anticipée de la campagne, la période de souscription se déroulera du jeudi 22 février 2024 au vendredi 1 mars 2024 inclus.

Concernant le service des Grands-Livres, sauf clôture anticipée de la campagne, la période de souscription se déroulera du jeudi 22 février 2024 au jeudi 29 février 2024 inclus (réception des fonds au plus tard le 1 mars 2024).

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be